

Hawaï

Malia Nobrega

Ka Pae Aina o Hawaii (l'archipel hawaïen) est constitué de 137 îles, récifs et bancs de terres s'étendant sur 2.500 km. du sud-est au nord-ouest, représentant environ 16 760 km² de terres émergées. Les *Kanaka Maoli*, autochtones de *Ka Pae Aina o Hawaii*, représentent environ 20 % du total de la population de l'archipel (1.200.000 personnes).

En 1893, le gouvernement hawaïen, dirigé par la reine Liliuokalani, fut illégalement renversé et un gouvernement provisoire fut constitué sans le consentement des *Kanaka Maoli*, en violation des traités et de la loi internationale.

Depuis 1959, Hawaï est un État des États-Unis. Les *Kanaka Maoli* continuent à lutter et à souffrir des dommages qu'ils ont subis dans le passé et qui perdurent. Quoique les États-Unis n'aient toujours pas ratifié la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones le texte a été rédigé fin 2010. Celle-ci, conjointement avec les déclarations locales telles que Palapala Paoakalani, guide les actions et les aspirations des peuples autochtones d'Hawaï¹.

Les organismes génétiquement modifiés

Le *kalo* (tarot ou colocasia esculenta) est une des cultures² les plus importantes, l'aliment de base³ du régime des hawaïens, le *kinolau* (forme terrestre des *Akua*, dieux)⁴ et le *kaikuaana*⁵ (le frère aîné) de tous les autochtones hawaïens.

En 2009, un certain nombre de projets de loi ont été présentés à la législature de l'État hawaïen concernant le *kalo* ou tarot. L'un d'eux connu comme le « projet de loi de préemption » aurait autorisé la biotechnologie et les OGM sans qu'aucune réglementation ou surveillance publique d'État ou du comté ne soit établie. La communauté autochtone hawaïenne, y compris les *mahiai* (fermiers), a déposé un autre projet de loi établissant l'interdiction de développer, tester, propager, libérer, importer, planter et cultiver des tarots génétiquement modifiés dans l'État. Tandis que le projet de loi suivait son parcours législatif, les politiciens, chercheurs et représentants des industries privées ont essayé de le modifier de manière à ce qu'il ne touche pas aux espèces protégées de tarots hawaïens. Les cultivateurs de tarots ne soutiennent pas cette

idée. La modification génétique d'une quelconque espèce de tarot pose un problème de santé publique, des risques d'allergies pour les consommateurs, et constitue une menace irréversible pour l'écosystème hawaïen et la culture du tarot. 7000 personnes ont montré leur soutien et appelé à un moratoire de dix ans sur les modifications génétiques du tarot. Elles se sont également déplacées aux audiences législatives et lors d'événements communautaires, ont rencontré des élus, se sont rendus dans les écoles, ont signé des pétitions et soumis des témoignages écrits.

Le projet de loi Akaka

Le projet de loi de réorganisation du gouvernement autochtone hawaïen, plus connu sous le nom de loi Akaka, a été redéposé par les sénateurs hawaïens élus et les représentants au Congrès des Etats-Unis en mai 2009. Cette année, les audiences ont eu lieu à Washington devant la Chambre du Comité des Ressources Naturelles et le Comité Sénatorial des Affaires Indiennes.

Le rapport du Sénat 1011 stipule que le but de ce projet de loi consiste à fournir un processus pour la réorganisation du seul gouvernement autochtone hawaïen et pour la réaffirmation de la relation politique et légale spéciale qui unit les Etats-Unis et le gouvernement autochtone hawaïen, avec pour objectif de maintenir cette relation de gouvernement à gouvernement.⁶

Il s'est écoulé dix ans depuis que le premier projet de loi a été déposé au Congrès, depuis la première audience a été autorisée et s'est tenue. Le projet de loi originel auditionné à Hawaï et le présent projet de loi, sont complètement différents. Les Kanaka Maoli n'ont ainsi pas été évalué ni consulté. L'opportunité démocratique de témoigner sur l'un des plus importants projets de loi qu'ait connu Hawaï depuis la création de l'Etat ne leur a pas été donnée.⁷

Les deux rapports du Comité et du Sénat établissent que les hawaïens natifs sont un peuple autochtone des Etats-Unis ; pourtant, le projet de loi ne prévoit pas d'inventaires des propriétés foncières à Hawaï, ni non plus de répartition des terres et des ressources pour « l'Entité gouvernementale hawaïenne » créée fédéralement. De plus, les rapports empêchent les hawaïens d'obtenir une réparation judiciaire à leurs revendications. Beaucoup de Kanaka Maoli s'opposent à l'imposition du statut de « Native American » (d'autochtone), parce que d'une part, les Etats-Unis ont admis avoir renversé illégalement le Royaume d'Hawaï⁸, et que d'autre part, Hawaï, était classé territoire non-autonome à l'ONU entre 1942 et 1959. En plus d'une différence culturelle et ethnique significative, les Kanaka Maoli affirment que leur relation unique aux Etats-Unis et le placement de leurs droits humains sous le mandat de l'ONU signifie que le droit à l'autodétermination devrait leur être accordé, ainsi que celui de déterminer librement leur développement culturel, économique et social.

Le temple sacré de Mauna Kea

Le sommet de Mauna Kea continue d'être exploité par les compagnies étrangères et l'université d'Hawaï qui profite des observatoires astronomiques au détriment du public⁹. La zone du sommet est un *wahi pana* (lieu sacré) et héberge l'un des habitats les plus rares du monde, celui de l'endémique Wekiu (insecte) et de la menacée *silversword* (plante).

En 2009, des lobbyistes de l'Université d'Hawaï, soutenus par des développeurs étrangers de télescopes très puissants, ont poussé à la prise de contrôle des ressources de bien public de Mauna Kea¹⁰ et sont passés outre les lois de conservation défendant davantage de développement sur les monts sacrés des Kanaka Maoli. Des projets de loi ont été déposés devant la législature d'Etat hawaïenne donnant à l'université d'Hawaï l'autorité sur plus de 11 000 acres de terres cédées, que l'université loue via le Département des Terres et Ressources Naturelles. Les médecins autochtones hawaïens, les écologistes et les activistes ont accusé le Conseil du Territoire et des Ressources Naturelles de l'Etat d'Hawaï et l'Université d'avoir pris à la hâte une décision qui ouvrait la voie à la construction d'un nouveau télescope de 30 mètres de long au sommet du Mauna Kea, malgré l'opposition du public. Ils ont demandé la révision administrative du nouveau plan de développement du mont prévu par l'université. Malheureusement, le Conseil du Territoire et des Ressources Naturelles ainsi que le juge Hara du troisième tribunal itinérant d'Hawaï ont statué contre cet appel. Des milliers d'années de savoirs traditionnels liés au paysage pourraient être perdus, et les médecins ne pourront plus conserver leurs savoirs vivants.

Une fois encore quelques uns des droits fondamentaux des Kanaka Maoli ont été ignorés, le droit à la liberté religieuse et le droit à avoir une relation spirituelle à la terre.

Notes

¹ The Paoakalani Declaration <<http://kaahapono.com/PaoakalaniDeclaration05.pdf>>.

² Abbott, Isabella Aiona. 1992. *Laau Hawaii: Traditional Hawaiian Uses of Plants*. Honolulu: Bishop Museum. 23.

³ Handy, E.S. Craighill and Elizabeth Green Handy. 1991. *Native Planters in Old Hawaii: Their Life, Lore, and Environment*. Honolulu: Bishop Museum. p.73

⁴ Proc. of Ka 'Aha Pono, Hawaii. Ka 'Aha Pono, 28 Sept. 2007. Web. 28 Dec. 2009. <<http://kaahapono.com/PaoakalaniDeclaration05.pdf>>.

⁵ Handy and Handy. 1991. *Op.cit.*p.74

⁶ United States. Cong. Senate. The Library of Congress Thomas. 111th Cong., 1st sess. S 1011. Web. 31 Dec. 2009.

<<http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/D?c111:1:./temp/~c111tGgU8W::>>.

⁷ Trask, Mililani B. 2009. The Akaka Bill Lecture. Kamakakuokalani Center for Hawaiian Studies, Manoa. What is the Akaka Bill? 3 Sept. 2009. Web. 15 Jan. 2010. <<http://www.youtube.com/watch?v=kZ--Z75ZAvo&feature=channel>>.

⁸ United States. Cong. Senate. The Library of Congress Thomas. 103rd Cong., 1st sess. Public Law 103-150. Web. 15 Mar. 2010.

<<http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/D?c103:2:./temp/~c10311eBRZ::>>.

⁹ Les activités astronomiques sur la montagne sacrée ont beaucoup d'impacts négatifs. Selon le Rapport final d'impact environnemental pour un projet de télescope plus ancien : « Dans une perspective cumulative, l'impact des activités passées, présentes et celles d'un futur proche sur les ressources culturelles de Mauna Kea est substantiel et négatif. » Le premier résultat visible du développement et des activités à Mauna Kea, est la réduction de 99.7% de la population de Wekiu. De nombreux matériaux toxiques sont également utilisés par les observatoires, notamment le mercure et des solvants dangereux. La documentation témoigne de rejets à quatre reprises d'au moins un observatoire.

¹⁰ L'article XII de la Constitution de l'Etat d'Hawaï concerne les Affaires Hawaïennes et la section 4 est intitulé Confiance du Public. Cette section établit que les terres accordées par l'Etat d'Hawaï au titre de la Section 5(b) de l'Admission Act doivent être détenue par l'Etat en tant que bien public pour les autochtones hawaïens et le public.

Malia Nobrega vient de la vallée de Hanapēpē sur l'île de Kaua'i. Ces huit dernières années, elle a défendu les droits autochtones à tous les niveaux. Elle est présidente du Club civique Waikiki Hawaïen, très actif au sein de la législature, plaidant pour la protection de la biodiversité. En tant qu'éducatrice, elle a enseigné la musique, la danse, les arts du langage et des médias dans le programme d'immersion en langue hawaïenne destinés aux enfants âgés de 5 à 18 ans. Malia est également l'un des fondateurs du portail mondial autochtones pour, par et sur les peuples autochtones (indigenusportal.com).

Source: IWGIA, *The Indigenous World 2010*
Traduction par Claire Levacher pour le GITPA